



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 25.03.2022

Publications supplémentaires: KABVD 25.03.2022

Date d'échéance prévue: 25.03.2027

Numéro de publication: KK04-0000025519

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue Reverdil 2, 1260 Nyon

Etat de collocation et inventaire GASTRORIVE SARL

Débiteurs:

GASTRORIVE SARL

CHE-114.473.983

Ruelle des Moulins 2

1260 Nyon

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 14.04.2022

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 04.04.2022

Lieu de dépôt des documents:

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue Reverdil 2, 1260 Nyon

Remarques:

But : l'exploitation d'établissements publics, en particulier de restaurants, cafés et hôtels, toutes prestations d'un service traiteur pour mariages, banquets, anniversaires, repas d'entreprises et manifestations diverses.

Un/des bien/s porté/s à l'inventaire fait/ont l'objet de revendication en propriété de tiers. Le délai pour contester la revendication et requérir la cession des droits de la masse est de 20 jours dès la présente publication.